

Nature de la demande :

- ☐ Création d'un nouveau branchement d'eau potable
☐ Déplacement de compteur
☐ Ajout compteur supplémentaire (si branchement déjà existant)
Nombre souhaité : _____

Pièces à joindre au dossier de demande :

- Le présent formulaire dûment complété, daté et signé ;
- Un plan de situation au 1/25 000ème ;
- Un plan de masse donnant les limites de la propriété, la situation de l'immeuble sur le terrain, l'implantation souhaitée du compteur (échelle maximum : 1/500).

Dès réception de ce formulaire complété et des pièces demandées, nos services prendront contact avec vous pour prendre un rendez-vous sur site.

I - Le demandeur

Nom, Prénom : _____

N° SIRET (si entreprise) : _____

Adresse de correspondance : _____

Adresse électronique : _____ Téléphone : _____

II - Caractéristiques du terrain

Adresse du projet : _____

Commune du projet : _____

Numéro de permis de construire : _____ ☐ Projet sans dépôt de PC

Nom et adresse du propriétaire si différent du demandeur : _____

Références cadastrales (section et n° de parcelles) : _____

Superficie : _____

III - Caractéristiques des locaux à desservir

Construction achevée depuis plus de 2 ans (TVA 10%) : ☐ Oui ☐ Non

(Si oui, merci de joindre l'attestation simplifiée à votre dossier de demande)

☐ Maison d'habitation individuelle ne comportant qu'un logement

☐ Résidence principale

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment comportant plusieurs logements :

Nombre de logements : _____ Nombre de compteurs souhaités : _____

☐ Local professionnel Activité : _____

Nombre d'employés : _____

☐ Industriel (une fiche de renseignement pourra être demandée par le service pour les usages spécifiques)

☐ Défense incendie, Débit de pointe : _____ Pression minimale : _____

☐ Arrosage des espaces verts uniquement (compteur vert)

☐ Immeuble collectif (compteur général) :

Nombre de logements : _____ Besoins journaliers : _____ Débit de pointe : _____

Procédure

- Un devis sera transmis au demandeur sous un délai de quatre semaines suivant la demande
- Les travaux seront réalisés sous un délai de huit semaines suivant la validation du devis (sous réserve d'obtention des autorisations administratives nécessaires)
- Suite à la réalisation des travaux, la facture définitive sera transmise au demandeur

Obligations

Nous attirons l'attention du demandeur sur les points suivants : les installations privées de distribution d'eau potable devront être réalisées conformément aux normes en vigueur et être protégées contre les retours d'eau. En particulier, toute interconnexion entre le réseau public d'adduction d'eau potable et un captage privé (puits, forage, cuve de récupération des eaux de pluie) est interdite.

Engagement

Le pétitionnaire soussigné s'engage à respecter le règlement du service d'eau du syndicat mixte EMMA.

Fait à : _____

Signature :

Le _____

